

RÉDUCTION DES PLAGES HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC, MAUVAISE PIOCHE !

Le CTL du 17 mars 2015 avait à l'ordre du jour la réduction des plages d'horaires d'accueil du public, et du téléphone, dans les trésoreries implantées dans les communes de moins de 10 000 habitants.

AIGREFEUILLE, ANCENIS, BLAIN, BOUAYE, CLISSON, Derval, GUEMENE-PENFAO, LE LOROUX-BOTTEREAU, MACHECOUL, MONTOIR DE BRETAGNE, NORT SUR ERDRE, PAIMBOEUF, PONCHATEAU, SAVENAY.

La Direction, a profité d'une directive non obligatoire de Bercy pour sauter sur l'occasion de réduire les horaires d'accueil du public à 16h par semaine, au motif de vous soulager et vous dégager du temps pour travailler plus confortablement. 5 postes sur 14 étaient représentés au groupe de travail du 29 janvier, seuls 3 d'entre eux étaient favorables à une fermeture au public tous les après-midis.

Face aux suppressions d'emplois que nous connaissons depuis de nombreuses années, les conditions de travail se sont de plus en plus dégradées : vous croulez sous la charge de travail qui explose.

Ne vous y trompez pas ! Si la direction était philanthropique, ça se saurait ! Elle mise sur le tout internet et tente par tous les moyens de décourager un accueil physique qui est pourtant une de nos missions essentielles de service public.

Les fermetures les après-midi, vous amèneront des afflux de redevables le lendemain matin, et la coupure du téléphone vous obligera à rappeler des contribuables mécontents. Et on peut légitimement craindre l'énervement des usagers qui auront encore plus de difficultés à nous

joindre. Quel est le bénéfice dans ces conditions ?

Quid de l'avenir du réseau quand on sait qu'une partie de nos missions vers les collectivités locales sont évacuées vers les services déjà surchargés de ces collectivités voire confiées au privé. Un ex-Ministre faisait, encore il y a peu, pression pour que des régies municipales d'eau ne se créent pas, affirmant que les trésoreries ne seraient pas en mesure d'absorber la charge de travail qui en découlerait.

Et puis, on commence par réduire les horaires d'ouverture, et on finit par fermer les services complètement, la poste et les écoles en sont, hélas, de bons exemples.

La CGT au contraire, se bat pour augmenter le nombre d'emplois et faire face aux besoins des usagers et des personnels. C'est pourquoi nos élu-e-s en CTL ont voté contre cette mesure, et vont alerter le public et les élu-e-s de ce qui se trame.

Pendant la campagne d'Impôt sur le Revenu qui arrive, la Cgt va venir informer les usagers et les usagères par des distributions de tracts.

**Pour un service public vraiment de qualité,
c'est de plus d'emplois dont nous avons besoin !**